

Arithmétique

I. Divisibilité.

Définition:

Soient a et b deux entiers relatifs non nuls.

On dit que b divise a ou que a est divisible par b ou bien encore que a est un multiple de b

$$\iff \exists k \in \mathbb{Z}, a =$$

on note alors b/a.



donc 5 divise 15, 3 divise 15, 15 est un multiple de 5 et de 3.

II. Propriétés.

Propriétés:

Soient $(a;b) \in \mathbb{Z}^{\nvDash}$.

$$\bullet \forall a \in \mathbb{Z}^*, 0/a.$$

$$\bullet a/b \Longrightarrow |a| \le |b|.$$

$$\bullet a/b$$
; $b/a \Longrightarrow a =$

III. Définition.

Définition:

Un entier $n \geq 2$ est dit premier s'il n'admet dans $\mathbb N$ aucun autre diviseur que lui-même et 1 .

Ensemble des nombres premiers

L'ensemble des nombres premiers, noté ${\mathbb P}$ est un ensemble infini.

$$\mathbb{P} = \{2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, \ldots\}.$$

IV. Théorème fondamental de l'arithmétique.

1. Décomposition en facteurs premiers.

Théorème:

Soit $n \in \mathbb{N}$.L'entier n se décompose de manière unique, à l'ordre près, sous forme de produit de nombres premiers.

n = .

2. Division euclidienne.

Théorème:

Soient a et b deux entiers relatifs tels que $b \neq 0$ alors II existe un unique couple d'entiers (q,r) tel que :



Que l'on soit dans \mathbb{N} ou \mathbb{Z} , le reste r est toujours positif ou nul.

3. Congruences.

Définition:

On dit que deux entiers relatifs sont congrus modulo n s'ils ont le même reste dans la division euclidienne par n.

Si c'est le cas, on note A Invalid Equation



EXEMPLE:

18=5x3+3 et 27=8x3+3.

18 et 27 ont le même reste (r=3) lors de la division euclidienne par 3

donc



Propriétés :

$$\bullet a \equiv b[n] \iff a - b \equiv 0[n] \iff a \times a' \equiv b'[n] \iff a + a' \equiv b + b'[n]$$

$$\iff \exists k \in \mathbb{N}, \ a - b = k \times n \iff a' \equiv b \times b'[n]$$

$$\iff a^p \equiv b^p[n](p \in \mathbb{N})$$

4. Plus commun diviseur (pgcd) et plus petit commun multiple (ppcm) :

a. Definition du pgcd(a,b)

Définition:

Soient a et b deux entiers relatifs. L'ensemble des diviseurs communs à a et b admet un plus grand élément nommé le pgcd(a,b).

b. Propriétés du pgcd(a,b)

Propriétés:

Soit k un entier non nul.

Si k divise a et b alors :

$$\begin{aligned} \bullet pagcd(\frac{a}{k},\frac{b}{k}) &= \frac{1}{k}pgcd(a,b) \\ \bullet & pgcd(ka,kb) &= k \times pgcd(a,b). \end{aligned}$$

REMARQUE:

On peut déterminer le pgcd(a,b) de trois manières :

- par décomposition des deux nombres ;
- par une succession de divisions euclidiennes, le dernier reste non nul étant le pgcd(a,b) (théorème d'Euclide);
- par le théorème de Bézout (voir plus loin....)

c. Définition du ppcm(a, b).

Définition :

Soient a et b deux entiers relatifs.

L'ensemble des multiples communs à a et b admet un plus petit élément nommé le ppcm(a,b).

On note aussi: a v b.

Propriété:

Soient $(a,b) \in \mathbb{Z} \cap \mathbb{Z}$.



V. Théorème de Bézout :

Proposition:

Soit d= pgcd(a,b) alors il existe deux entiers relatifs u et v tels que :

A Invalid Equation

Propriété:

Deux nombres entiers a et b sont premiers entre eux si et seulement si pgcd(a,b)=1.

Corollaire 1:

▲ Invalid Equation

Corollaire 2:

$$pgcd(a,b) = d \Longleftrightarrow a = a'db =$$

VI. Théorème de Gauss:

Théorème :

Si a divise bc et a premier avec b alors a divise c

EXEMPLE:

5 divise $70 = 7 \times 10$

or 5 est premier avec 7

donc d'après le théorème de Gauss 5 divise 10.